

1. Processus de candidature

1.1. *Existe-t-il d'autres ressources que cette Foire aux questions pour aider au processus de candidatures ?*

Oui, d'autres ressources existent.

Un webinaire de présentation a été organisé le 19 mai 2026 pour les communes et EPCI et tout acteur local intéressés par le programme. Une rediffusion est mise à disposition pour celles et ceux qui n'auraient pas pu y assister, au lien suivant : <https://dai.ly/k6HwCguAXDCXmpFJoSy>

Vous pouvez également vous adresser à l'équipe du programme en envoyant vos questions à l'adresse mail suivante : http://pavillonnaire@developpement-durable.gouv.fr

Par ailleurs, avant dépôt de la candidature, l'équipe projet devra prendre l'attache de la DDT(M) afin d'explicitier son intention et lui faire part de sa candidature. En cas de besoin, les services déconcentrés pourront également aider à la formulation de la candidature.

1.2. *Comment puis-je candidater à ce programme d'expérimentation ?*

Les candidatures sont à transmettre sur la plateforme Démarche Numérique.

Le lien est ci-après : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/programme-d-experimentation-bien-lotis-accompagner>

Avant dépôt de la candidature, l'équipe projet devra prendre l'attache de la DDT(M) afin d'explicitier son intention et lui faire part de sa candidature. En cas de besoin, les services déconcentrés pourront aider à la formulation de la candidature.

1.3. *Combien de candidatures seront désignées lauréates ?*

Une dizaine de candidatures seront désignées lauréates à l'issue de la phase de sélection.

1.4. *Quelles pièces dois-je fournir dans mon dossier de candidature ?*

Il y a peu de documents à fournir : la majorité des informations demandées sont à remplir directement dans le formulaire en ligne de la plateforme Démarche Numérique. Ces informations ont pour objectif de mieux connaître votre territoire et le quartier pour lequel vous candidatez.

Trois documents spécifiques doivent être versés durant le remplissage du formulaire :

- Une note d'intention de 4 pages maximum
- Une carte légendée illustrant les relations du quartier avec son territoire
- Une carte illustrant le positionnement de la commune par rapport à son EPCI.
- Des photos illustrant l'identité du quartier et ses enjeux. Le point de vue est libre et est laissé à votre appréciation.

En complément et de manière facultative il vous sera possible de transmettre des documents complémentaires que vous souhaiteriez verser à votre dossier de candidature.

1.5. *Sous quelle forme dois-je déposer ma candidature (dossier écrit, formulaire, autre) ?*

Le dossier de candidature est à remplir en ligne sur la plateforme Démarche Numérique. Toutes les informations et pièces justificatives doivent être transmises par le même canal.